

Date, participants

Le dimanche 22 novembre 2009 matin. Participants :

- Daniel Palou
- François Losfeld
- Arnaud Carer
- Michel Collobert (contribution séparée)
- Pascal Desbiolles (contribution séparée)

Plan de situation

Les aménagements réalisés et diagnostiqués dans ce document sont marqués en vert sur la carte ci-dessous.



Connexion du boulevard Lafayette au rond-point

Précédemment, la bande cyclable s'arrêtait 10 m avant le rond-point, obligeant les cyclistes à se réintégrer dans la circulation avant de s'insérer dans le rond-point. La bordure a été rappée. La bande cyclable arrive maintenant directement sur le rond-point et permet de s'insérer très naturellement. Comme on arrive en avant et à droite des voitures, on bénéficie de la priorité que les automobilistes laissent très naturellement.

Comme on peut le voir sur la photo, des semelles plastiques protègent la bande cyclable et même le poteau a été mis évidence avec des scotch rouges.

Belle réalisation.

A noter que, de l'autre côté de la route, la sortie du rond-point, vers le boulevard Lafayette, a été aménagée de la même façon, peu après notre diagnostic sur place.



Sortie du rond-point vers la rue Charles Gerhardt



Les deux photos ci-dessus sont prises du même endroit. La première, prise vers l'arrière, pour illustrer la sortie du rond-point qui est dédiée aux cyclistes et très naturelle. La seconde photo, prise vers l'avant, illustre la traversée du « by-pass » emprunté par les voitures montant de la rue de Tréguier et tournant à droite.

Bien que la visibilité soit claire, il serait bon d'ajouter un damier vert ou une figurine de vélo pour bien indiquer aux automobilistes qu'ils s'apprêtent à couper une voie vélo prioritaire.

Rue Charles Gerhardt

Venant du rond-point St-Marc, on traverse d'abord la jonction des rues de Pen ar Pave et an Hent Houarn. Rien à dire. Le passage de la bande cyclable est très nettement indiqué sur le sol.

Ensuite la bande se transforme en une large piste cyclable séparée de la route par une bonne bordure de gazon et des arbres.



La rue Gerhardt traverse ensuite deux petites impasses. La traversée des vélos est protégée par la présence du passage piéton, mais il serait bien d'ajouter un damier vert ou bien des traits discontinus blancs de chaque côté avec une figurine ; de façon à bien marquer le passage des vélos.

Rue des Cordiers, en allant vers le lycée



En arrivant de la rue Gerhardt, on tourne à droite sur la piste qui se prolonge sur le trottoir dans la rue des Cordiers.

La piste s'interrompt alors sur les derniers 100 m juste avant d'arriver à l'ancienne piscine. Le trottoir n'est pas assez large et les cyclistes doivent passer sur la route.

Quelle est la raison pour laquelle cette portion n'est pas réalisée ? Manque d'emprise ? Attente des travaux qui seront réalisés pour la résidence « Léonard de Vinci », en bordure de ce trottoir ?

Du lycée, en remontant la rue des Cordiers

Pour repartir du lycée et remonter la rue des Cordiers, la circulation des cyclistes n'est pas très claire. La rue des Cordiers est très étroite à cet endroit et la sécurité est donc bonne, mais il n'est pas évident de voir par où doivent passer les vélos ...

Par le trottoir ? En remontant le bout de rue en sens inverse ?



Semelles en plastique marron



Cette photo a été prise au niveau du petit rond-point à l'intersection de la rue Jacques Cartier et de l'avenue Park Nevez.

Comme en plusieurs endroits, le passage des cyclistes est protégé par des semelles plastiques boulonnées dans le sol.

C'est plutôt bien, mais la visibilité de ces éléments est assez faible et il y a de quoi faire tomber un vélo (ou même une mobylette ou moto ?).

Est-ce qu'une couleur qui trancherait nettement plus (vert, par exemple) ne serait pas plus appropriée, ou bien carrément des tonnelets en plastique blancs ou verts.

Rue des Cordier, depuis la rue Jacques Cartier et en longeant le stade

Rue Jaques Cartier on a une bande cyclable qui se transforme en piste sur le trottoir le long du stade.

La piste est le long du grillage. Ce choix est motivé par le passage sur le bord de la zone des arrêts de bus : ainsi le flux des vélos ne croise pas le flux des piétons qui vont prendre le bus.

Sur les plans originaux, cette façon de faire nous avait fait pas mal discuter, mais dans la pratique, ça passe très bien.



Sortie de parking, pour laquelle il faudrait aussi marquer le passage des vélos par un damier ou autre procédé.

Traversée de la rue des Cordiers



Quand on vient de la rue Gerhardt et qu'on se dirige vers le côté opposé au lycée, il faut traverser la rue des cordiers.

Le passage est clairement là ... mais il manque de visibilité, à la fois pour le signaler au automobilistes, et aussi pour les vélos !

Rue Gerhard, en retournant vers le rond-point St-Marc

Encore un exemple où la traversée de la piste cyclable n'est pas suffisamment indiquée. On peut voir que piétons et vélos peuvent se partager le trottoir sans problème, la largeur est suffisante.



Sur la photo ci-dessus, comme sur celle ci-contre, à l'arrivée sur le rond-point St Marc, on voit que le passage trottoir – chaussée a été très bien traité par les services techniques : seuil abaissé et goudron de chaque côté. Nickel. Et nous avons pu constater lors de cette matinée pluvieuse qu'il n'y avait pas de problèmes de création de flaques.

Conclusion

Un bel aménagement. Particulièrement pour des enfants ou lorsqu'on est accompagné d'enfants. Les traversées de routes devraient être mieux marquées, soit par un damier vert soit par des bandes blanches discontinues et des silhouettes de cyclistes.

Résumé des points signalés

- Quand on arrive du rond-point St-Marc et qu'on s'engage vers la rue Gerhardt, il manque une figurine ou un damier vert pour la traversée de la bretelle permettant aux voitures de passer de la rue de Tréguier à la rue Gerhardt sans passer par le rond-point.
- De manière générale, mettre des damiers ou figurines au niveau de toutes les traversées de routes, comme tout au long du boulevard Lafayette, par exemple.
- Pourquoi reste-ils 100 m non aménagés rue des Cordiers, sur le trottoir opposé au stade, juste avant l'ancienne piscine, là où est prévu la construction de l'immeuble « Léonard de Vinci » ?
- Les « semelles » plastiques marron (ou même blanches) ne sont pas suffisamment visibles et peuvent être cause de chute.
- Quelques descentes / remontées de trottoir, même si elles ont été rabaissées, sont un peu raides et pourraient être améliorées par une rampe en bitume, comme sur la dernière photo.

Fin du document